BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 817

31 – HAUTE-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Ventes et cessions

832 306 559 RCS Toulouse.
CLOCLO9.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : 34 bis, rue Valade, 31400 Toulouse.
Précédent propriétaire : 750 320 160 RCS Fréjus. **FRERE ET SOEUR.**
Oppositions : Article L.236-26 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de scission nationale. Société scindée : FRERE ET SOEUR Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 336 allée du Domaine du Treizain 83580 Gassin Capital : 827000.00 EUR Numéro unique d'identification : 750320160 Lieu d'immatriculation : Fréjus. Société bénéficiaire de la scission : CLOCLO9 Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 34 bis rue Valade 31400 Toulouse Capital : 1000.00 EUR Numéro unique d'identification : 832306559 Lieu d'immatriculation : Toulouse. Rapport d'échange des droits sociaux : Suivant acte électronique du 12 octobre 2026, la société FRERE ET SŒUR, SARL au capital de 827.000 euros, dont le Siège social est à GASSIN (83580) 336 Allée du Domaine du Treizain, immatriculée au R.C.S FREJUS sous le n° 750 320 160, et la société CLOCLO9, SARL au capital de 1.000 euros dont le siège social est à TOULOUSE (31400), 34 bis rue Valade, immatriculée au R.C.S TOULOUSE sous le numéro 832 306 559, ont établi le projet d'apport partiel d'actif suivant : La société FRERE et SŒUR fait apport à la société CLOCLO 9 d'une participation majoritaire constituant une branche complète d'activité, correspondant à 99,6% du capital social soit 996 parts sociales de la société CLOHOUSE, SCI au capital de 1.000 euros dont le siège social est à TOULOUSE (31400) 34 bis rue Valade, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le n ° 832 322 580, valorisée à la valeur nette comptable, soit 996 euros, la société FRERE et SŒUR apporteuse, détenant 100 % du capital de la société CLOCLO 9 bénéficiaire. Cet apport est rémunéré par l'attribution à la société apporteuse de 600 parts nouvelles de la société bénéficiaire, la parité d'échange ayant été fixée à 0,6 sur la base des valeurs réelles constatées des apports, le montant prévisionnel de la prime d'apport s'élève à 396 euros. L'apport prendra effet au plan juridique après l'expiration de la période de publication du projet d'apport visée à l'article R. 236-31 du Code de commerce et du délai d'opposition des créanciers prévu par l'article R.236-11 du Code de commerce, et sur le plan comptable et fiscal au 1er avril 2026. Les créanciers des sociétés participantes dont la créance est antérieure à la présente publication pourront former opposition à l'apport dans les conditions et délais prévus par les articles L. 236-6 et suivants du Code de commerce. Date du projet commun de scission : 12.10.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société

participante : Pour la société FRERE ET SOEUR : 16.10.2026 (au greffe du tribunal de commerce de FREJUS). Pour la société CLOCLO9 : 14.10.2026 (au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE)..

